



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au  de la Gatineau*

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le 17 mars 2020.

### Objet : Mise à jour : COVID-19

La Ville de Gracefield tient à vous informer quant aux activités de la Ville dans le contexte actuel de l'épidémie COVID-19.

Nous vous rappelons d'abord que la bibliothèque municipale et la salle communautaire ont été fermées, et que toutes activités qui y étaient prévues ont été annulées. Idem également pour les activités qui avaient lieu en soirée aux gymnases de l'école élémentaire et secondaire Sacré Cœur de Gracefield. Ces mesures sont prises pour une durée indéterminée.

Par la présente, nous vous avisons également que l'Hôtel-de-Ville n'est désormais plus accessible au grand public et ce, dans le but de protéger la santé de nos employés conformément à nos obligations à cet égard. Cette mesure demeurera également pour une durée indéterminée.

Par ailleurs, conformément au décret du gouvernement du Québec et pour une durée temporaire, les assemblées du Conseil municipal doivent désormais se faire à huis clos. Pour l'instant, ce décret est en vigueur jusqu'au 25 mars et pourrait être renouvelé par ledit gouvernement.

Ceci étant dit, soyez assurés que la Ville de Gracefield entend assurer la continuité des services municipaux. Ainsi, nos employés restent disponibles par téléphone et par courriel pour continuer de prodiguer tous les services municipaux et pour répondre à toutes vos questions. En particulier, en cas d'urgence, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Par ailleurs, quant au paiement des taxes, nous vous encourageons fortement à utiliser les paiements électroniques en ligne, soit sur le site de la Ville de Gracefield à [www.gracefield.ca](http://www.gracefield.ca) en utilisant le lien prévu à cette fin ou à procéder au dit paiement via votre institution financière. Par ailleurs, pour ceux qui voudraient payer par chèque, une boîte a été installée en avant du bureau municipal où vous pourrez y déposer le tout.

Finalement, la Ville de Gracefield vous recommande et vous incite fortement à suivre toutes les directives provenant du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada. En tant que citoyens, nous avons tous une sérieuse responsabilité individuelle puisque la santé et la sécurité de la collectivité dépendent des gestes de chacun d'entre nous.

Nous vous tiendrons informés de tout changement à la Ville de Gracefield dans le contexte de la présente épidémie.

Réal Rochon

Maire de la Ville de Gracefield